

**LES AVANTAGES COMPARÉS À TOUT DEUX SYSTÈMES RADIEUX
HYDRONIQUE ET CHAUFFAGE CONVENTIONNELS**

1. LEGALETT coût moins chère à installer. Voir la fiche technique de produit 0520 - La comparaison de prix de détail.
2. Les desseins LEGALETT sont ingénierer pour prévenir l'effort de gel et ainsi les semelles et les murs de fondation ne sont pas exigés, sauvent le temps et les coûts associé.
3. LEGALETT prend la responsabilité pour la dalle structurelle et le système de chauffage et fournit le dessein, aussi bien que menant à terme avec l'installation et le démarrage, en garantissant la satisfaction du client.
4. LEGALETT a l'isolation supérieure pour la perte de chaleur réduite, l'énergie d'épargne.
5. La dalle LEGALETT fournit l'entreposage de chaleur pour stabiliser la température intérieure, en évitant des fluctuations dans la température intérieure avec de grandes fluctuations de températures extérieures.
6. La dalle LEGALETT peut absorber de grandes quantités d'énergie solaire, pour libérer plus tard la nuit, augmentant le confort et l'efficacité.
7. Les desseins LEGALETT sont ingénierer éliminer l'humidité en empêchant la migration d'humidité de sous-tendre de sols par l'action capillaire, sans exiger une barrière de vapeur, en éliminant des lieux d'incubation pour le moule et la moisissure avant qu'ils commencent.
8. Le système LEGALETT tient compte d'un verser de béton d'un étape, économisant le temps de construction.
9. Chaque partie LEGALETT qui peut exiger la maintenance est facilement accessible.
10. L'accessibilité pour les handicapés est facilement accomplie dû à l'hauteur basse des entrées LEGALETT.
11. LEGALETT peut facilement être adapté pour la protection du gaz radon.
12. LEGALETT prévoit le chauffage immédiat par la guérison du béton et la période de construction.
13. La masse thermique augmentée du système LEGALETT permet l'utilisation exclusive d'énergie au tarif de nuit qui est moins chère (si disponible).
14. LEGALETT a des contrôles simples.

AVANTAGES SUR LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE CONVENTIONNELS

15. Le système de chauffage LEGALETT est fermé, en tenant compte du contrôle complet de polluants aéroportés et d'odeur. Vous ne respirez pas d'air qui a passé par un élément chauffant.
16. LEGALETT a le bruit réduit, puisque tout l'équipement de mouvement aérien chauffant est inséré dans la dalle.
17. LEGALETT a les courants d'air réduit, puisque le seul mouvement aérien est l'air de ventilation.
18. Les pieds chauds tiennent compte des températures de pièce moyennes réduites, sauvant les prix de chauffage.
19. Aucune stratification contraire de température (au lieu de cela la plus haute température de chambre est au niveau du plancher).
20. Aucun besoin d'utiliser la ventilation aérienne forcée ou l'équipement chauffant pour chauffer pendant la construction qui pourrait infirmer la garantie de cet équipement.
21. Aucune contamination d'équipement de ventilation pendant la construction, en promouvant la vie en bonne santé.
22. Environnement de travail confortable pendant la construction sans l'utilisation des chauffants d'espace chères et dangereuses.

AVANTAGES SUR LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE RADIEUX HYDRONIQUE

23. Entrepreneur/ sous-états peut clouer, forer, etc. dans la dalle à n'importe quel endroit sans la peur de détruire des boucles chauffantes ou frapper de l'eau.
24. La vie du système est la vie du bâtiment, puisque rien d'enterré dans le béton n'est soumis à l'échec et ainsi aucune fuite d'eau d'invalidité de système de chauffage à l'échec de tuyauterie d'eau.
25. La dalle ne devient pas assez chaud pour nuire les revêtements de plancher.
26. Les contrôles compliquées ne sont pas tenues de garder la température d'étage aux niveaux acceptables.
27. Le dépassement de température n'est pas une affaire de question, dû à l'intensité basse du chauffage.
28. La masse thermique augmentée du système LEGALETT prévoit une température intérieure plus ferme que les dalles chauffées plus mince.